

CHAPITRE 12

L'INSERTION DES MIGRANTES ET MIGRANTS EN VILLE INTERROGATIONS METHODOLOGIQUES

Joel W. GREGORY

INTRODUCTION

Pour s'interroger sur les méthodes, il est d'abord nécessaire de bien définir l'objet d'étude. A partir d'une grille analytique simple nous proposons une réflexion sur les questions méthodologiques par rapport à l'étude de l'insertion des migrantes et migrants en ville. Notre démarche consiste à identifier cinq thèmes (parmi un nombre théorique plus grand) que nous considérons fondamentaux pour mieux appréhender ce phénomène. Après une brève justification de ce choix, nous poserons des questions méthodologiques spécifiques à chaque thème.

Cinq thèmes fondamentaux (1). Il faudra admettre que notre choix de thèmes comporte un élément d'arbitraire. Dès le départ, il nous est important, cependant, de situer l'étude de l'insertion en ville dans le contexte plus large de connaissances sur la migration et l'urbanisation africaines. La définition d'une grille méthodologique équilibrée découle d'une telle mise en contexte. En effet, l'insertion (ou le rejet) de personnes qui arrivent en ville n'est qu'un des processus d'une dynamique migratoire plus large. Comprendre cette insertion exige non seulement une analyse de la spécificité de l'insertion, mais aussi une appréciation de l'ensemble migratoire.

A partir de cette préoccupation plus large, nous identifions cinq thèmes particuliers comme étant fondamentaux pour comprendre l'insertion urbaine. D'abord (et fidèle à notre discipline de base), il faut situer la migration, la migrante et le migrant c'est à dire, l'événement et l'individu par rapport à l'ensemble du régime démographique. L'insertion de l'individu est conditionnée par d'autres paramètres démographiques : son mariage ou sa rupture d'union ; sa fécondité, et celle de sa mère et de son père ; la morbidité et la mortalité qui diminuent la force de sa famille. De plus, l'insertion en ville

(1) Ces thèmes sont davantage étayés dans un travail récent : Joël W. GREGORY, « Migration and Urbanization Trends », communication présentée au séminaire sur les « Economic Consequences of Population Trends in Africa ». Nairobi, déc. 86. Ce séminaire était organisé par l'Union Internationale pour l'Etude Scientifique de la Population et l'Université de Nairobi.

O. R. S. T. O. M. Fonds Documentaire

N° : 26757 ex 2

Cote : A

conditionne à son tour le régime démographique : des futures migrations, des modèles nuptiaux, le comportement en matière de fécondité et la nature de l'environnement sanitaire.

Un deuxième thème à retenir est celui de la famille, et des modèles résidentiels. Les migrantes et migrants sont à resituer par rapport à leur famille à l'origine et à la destination et à ces manifestations quasi-familiales qui sont le ménage et la concession. Souvent l'insertion est véhiculée à travers ce réseau familial et résidentiel ; parfois elle est le produit d'une fuite face à ces moules sociaux. L'« échec » d'une insertion pourrait être lui aussi le résultat d'une dynamique familiale négative.

Troisièmement, l'analyse doit s'adresser aux différences, et aux similitudes, dans l'insertion des filles et des femmes par rapport à leurs frères et leurs conjoints. Les modèles migratoires féminins et masculins ne sont pas nécessairement parallèles. La division sexuelle du travail avant et après le mouvement migratoire conditionne l'insertion, et la migration peut modifier les rôles socio-économiques assignés à chacun des sexes. Ainsi les systèmes normatifs des sociétés africaines subissent des changements importants par rapport au « féminin » et au « masculin », et l'urbanisation et la migration y ont leur part.

En quatrième lieu, il semble important d'examiner l'insertion en ville par rapport aux classes sociales. Sont à étudier les origines rurales aussi bien que les réalités et les aspirations urbaines. Ce thème recoupe les deux précédents, car la classe et le sexe (« gender ») sont superimposés sur le marché de travail et dans la détermination de la hiérarchie sociale. De plus, la classe se manifeste d'une façon complexe au niveau d'un ménage, où les membres d'une seule unité familiale ou résidentielle peuvent occuper plusieurs places différentes. A la limite, un grand nombre de migrantes et de migrants occupe individuellement plus d'une place à la fois (fonctionnaire et commerçante, gardien et ouvrier, vendeuse et travailleuse domestique, etc...)

Le cinquième thème concerne les liens entre lieu d'origine et lieu de destination, entre campagne et ville (et entre ville et ville). Les familles, les réseaux de voisinage et d'amitié et les communautés elles-mêmes entretiennent ces liens. Parfois réciproques, souvent asymétriques et de temps en temps unilatéraux, ces attaches façonnent l'insertion des migrantes et migrants en ville. L'intensité de ces liens, et leur longévité, jouent un rôle non-négligeable dans la dynamique d'insertion, ainsi que celle de la migration de retour et de la migration circulaire. Pour chacun de ces thèmes des questions méthodologiques sont posées en ce qui concerne et la collecte de données et leur analyse.

1. LE REGIME DEMOGRAPHIQUE

Une optimisation de la collecte des données pour l'étude de la migration ne pourrait pas passer par une observation de tous les paramètres démographiques à la fois (fécondité, mortalité et nuptialité, aussi bien que migration). Ceci dit, un minimum de connaissances sur les autres variables est essentiel. Comment y arriver ? Il y a plusieurs techniques, dont deux intéressantes sont l'utilisation des biographies et le jumelage de deux (ou trois sources).

Les biographies sont particulièrement pertinentes pour identifier les liens entre les migrations et le cycle de vie (voir RIANDEY, 1984), y compris les mariages (et les ruptures éventuelles) et la naissance des enfants. En effet, une biographie qui s'intéresse aux migrations à travers une grille de collecte qui se structure autour des résidences successives pourrait être conçue pour détecter les coïncidences de la migration et du mariage (du divorce, du veuvage ...) et pour noter le lieu de naissance de chacun des enfants. Cette forme de collecte, qui ne peut se réaliser que par des enquêtes sur des échantillons assez modestes, a l'avantage de permettre une vision longitudinale individu de plusieurs axes du régime démographique.

Une approche alternative ou complémentaire est de jumeler deux (ou plusieurs) sources de données. Un recensement à une date rapprochée d'une enquête pourrait fournir plusieurs indicateurs démographiques. L'un des exemples le plus intéressant serait celui d'une enquête post-censitaire sur les migrations (1), où l'observation poussée de la mobilité fournie par l'enquête pourrait être analysée à la lumière des indices sur la structure de la population, les rapports enfants/femmes, les migrations « durée de vie » (résultantes survivantes), et même, les naissances et les décès dans les 12 mois avant la date du recensement. Sans un jumelage direct de l'échantillon avec le recensement (individu par individu) techniquement possible, mais très fastidieux cette méthode a l'inconvénient de ne pas éclairer les liens entre la migration et les autres paramètres démographiques au niveau des individus et des ménages. Mais au niveau agrégé des zones d'habitat, une telle combinaison permet des rapprochements très pertinents pour des sous-populations importantes.

L'analyse « simultanée » de la migration et d'autres phénomènes démographiques a, bien sûr, des limites imposées par la nature et la qualité de données. Néanmoins, deux méthodes semblent prometteuses. L'analyse des trajectoires individuelles, à partir des biographies (rétrospectives, ou suivies dans le temps), permet la confrontation des moments migratoires dans la vie d'un individu avec d'autres événements démographiques (et avec d'autres événements tout court, y compris la mobilité professionnelle). La coïncidence du mariage et de la migration, ou la succession d'une naissance et d'un changement de résidence sont très visibles dans les biographies. La reconstitution des trajectoires par cohortes fournit un excellent outil pour l'étude de l'histoire récente des migrations. Bien sûr, ce genre d'analyse est sujet à plusieurs contraintes, dont l'une des plus importantes est celle des lieux d'observation. Même si la collecte est réalisée dans plusieurs localités, on ignore de toute personne absente au moment d'une enquête rétrospective. La méthode est donc mieux adaptée pour l'étude de l'immigration que de l'émigration.

(1) Une telle initiative est actuellement prévue en Côte d'Ivoire, où le recensement de 1987 sera suivi, au début de 1988, par une enquête sur les migrations.

L'analyse de données agrégées des recensements et des autres statistiques représentatives au niveau des zones et types d'habitat pourrait jeter de la lumière sur la dynamique conjuguée de migrations et d'autres processus démographiques. Avec un éventail d'indices démographiques, calculé pour différentes zones d'habitat (par région, par lieux urbains et ruraux), une analyse par classification multiple pourrait suggérer une reconstitution des sous-systèmes démographiques, selon des spécificités géographiques (voir ANTOINE et HERRY, 1983 ; LUTUTALA, 1987).

2. LE MENAGE ET LA FAMILLE

Le ménage devrait être au coeur de toute méthode de collecte en démographie. Les recensements et les enquêtes prennent le ménage comme unité d'observation. En principe, les données sur cette unité résidentielle de base sont presque toujours disponibles. En réalité, des problèmes importants se posent. Dans le Sahel rural, par exemple, le glissement entre « ménage » et « concession » dans l'esprit de gens est fréquent ; les Directions de la Statistique sont loin de s'entendre sur laquelle de ces deux unités est la meilleure pour l'observation (Séminaire méthodologique sur les prochains recensements sahéliens, Bamako, septembre 1985). En zone urbaine, l'habitat ne correspond pas nécessairement aux unités de consommation : une concession abrite souvent plusieurs unités sociales ; une famille qui mange ensemble peut se retrouver dans deux ou même plusieurs concessions. L'ambiguïté du concept en milieu nomade est encore plus grande (BA, 1987).

Liés principalement à l'identification des « frontières » sociales séparant une unité résidentielle d'une autre, ces problèmes exigent des solutions lors de la collecte. A quoi correspond la définition « idéale » du ménage pour l'étude de la migration ? L'objet est de bien situer la migrante et le migrant par rapport à ses liens socio-économiques quotidiens. Les critères habituellement utilisés (la reconnaissance de l'autorité d'un chef, le partage d'un repas commun) n'exigent pas de co-résidence. Mais la co-résidence est le fait physique le plus facile à observer. Pour la démographie, on est (presque) obligé de commencer par les unités résidentielles ; identifier l'existence de deux ou plusieurs ménages n'est pas impossible, mais il exige l'interrogation de toute personne susceptible de se concevoir comme chef de ménage, ou comme individu « isolé ».

Finalement, une dernière tâche de la collecte d'informations pourtant la plus difficile consiste à questionner ces individus « chefs de ménage » et « isolés » sur leurs liens quotidiens avec des unités et des individus qui ne co-résident pas dans le même espace immédiat. Il n'est pas facile de trouver une formulation systématique mais économe dans un questionnaire. A notre avis, chaque individu qui vit d'une façon isolée, et toute petite unité (deux personnes, et peut-être trois), doit faire l'objet systématique de trois ou quatre questions, telles que :

- « Mangez-vous régulièrement avec des parents ou des amis ? » et puis, si oui, « avec qui » ?
- « comptez-vous sur l'aide régulière d'une parente ou des amis ? », et puis, si oui, « de qui » ?

Peut être chaque chef de ménage doit aussi répondre à une question sur l'existence des personnes « dépendantes », mais qui habitent ailleurs que dans son logement.

Ce genre de questionnement, peu habituel pour le démographe, permettra le raccordement social partiel des unités séparées dans l'espace. Pour l'étude de la migration, ces liens souvent invisibles sur le terrain d'une enquête statistique sont très importants. En effet, la personne nouvellement arrivée en ville est souvent intégrée dans une unité familiale qui pourrait se composer de sa propre parenté, ou de ses « frères » et « soeurs » du village. Cette intégration, temporaire ou plus permanente ne passe pas nécessairement par la co-résidence. De plus, ce genre de questionnement relèverait un aspect des liens entre la migrante et le migrant d'une part et d'autre part de sa famille au lieu du départ. Certaines personnes prétendent que ces liens sont tels qu'on puisse parler d'un ménage avec deux ou plusieurs lieux de résidence (à l'origine et à la destination) : Kinshasa serait, par exemple, le lieu de résidence de membres extra-locaux (« shadow household members ») des ménages ruraux (LUTUTALA, 1987) ; la Bolivie et Buenos Aires, deux lieux d'un ménage confédéré (BALAN et DANDLER, 1987).

Pour faire une analyse de données au niveau du ménage les méthodes sont loin d'être perfectionnées (St. PIERRE, GREGORY et SIMMONS, 1986). En démographie la convention veut que les individus soient « sommés », par zones géographiques ou administratives de résidence. Calculer un indice au niveau de ménages pose donc un certain nombre de problèmes techniques. Avec une taille moyenne de 5 ou même 10 personnes, une analyse numérique du ménage n'est pas aisée. De plus, l'écart-type de la taille moyenne d'un ménage est très grand, et toute analyse doit « contrôler » pour l'effet de la taille du ménage sur les résultats statistiques.

Quelques indices semblent pertinents pour cette analyse. La fraction d'immigrantes et d'immigrants par rapport à l'ensemble du ménage est un indice utile en ville (et dans d'autres zones d'immigration) ; la fraction de personnes émigrantes, pertinentes en zone de départ (y compris les villes où il y a beaucoup de migration temporaire). Ces indices peuvent être décomposés, évidemment, par sexe et catégories d'âge. Cette description du statut migratoire de ménages pourrait conduire à une typologie, dont l'analyse de caractéristiques de chaque classe dans la typologie serait une voie pour confirmer ou infirmer les hypothèses.

D'autres indices au niveau de ménages peuvent aussi jouer un rôle analytique important. Le rapport de dépendance (personnes inactives par rapport aux actives en faisant attention à la définition d'« active ») de ménages « immi-

grants », « émigrants » et « non-migrants » est d'un intérêt à toute problématique basée sur l'analyse de la mobilité de la force de travail. Les sexes ratios (sic) c'est-à-dire les rapports de masculinité ou de féminité sont un outil essentiel pour l'étude de la division sexuelle du travail, souvent bouleversée, parfois renforcée ou caricaturée par les migrations. Et finalement, les ménages « masculins » ou « féminins » (au niveau de la population adulte) comment sont-ils le produit et/ou le générateur de migrations ?

3. LE SEXE («GENDER»)

Les migrations féminines « font le numéro un » dans les recherches en cours, du moins au niveau de projets de recherches (voir OPPONG, 1986). Enfin. Trop longtemps négligées, les migrations féminines en Afrique ont été souvent perçues comme exclusivement tributaires des mouvements masculins (voir FINDLEY et WILLIAMS, 1986 ; DIOP, 1987). Les importantes migrations nuptiales ont été banalisées. La mobilité des commerçantes a été peu étudiée. Les migrations scolaires de filles et les migrations de travail de femmes, minoritaires par rapport à celles de garçons et d'hommes, ont peu souvent fait l'objet d'études sérieuses. La mobilité des familles entières a été analysée comme le mouvement d'un chef de ménage masculin, suivi par sa femme (ou ses femmes) et ses enfants. La fuite de filles et de femmes de leurs pères et de leurs maris a été cachée sous le silence de la « patriarchie ». Finalement, la signification du « veuvage temporaire » des femmes non-migrantes lors de l'émigration de leurs conjoints n'a été que partiellement étudiée.

Pour comprendre les femmes et les filles en tant que migrantes (et non-migrantes) « à plein titre », il faut agir d'abord au niveau de la collecte. Les femmes doivent faire l'objet d'interviews à deux titres : comme chefs de ménage et comme conjointes de chefs. Bon nombre sont les ménages où une femme assume la responsabilité quotidienne d'autorité. Par affirmation de la femme elle-même, une minorité grandissante de ménages urbains possède un chef féminin. Une autre fraction importante de ménages urbains et ruraux se retrouvent avec une femme comme chef de facto à la suite d'une absence plus ou moins longue du conjoint. Les ruptures de mariage et le veuvage sans remariage créent une troisième catégorie de chefs de ménage féminins. Ces unités ne doivent plus être marginalisées lors de la collecte, comme étant des « aberrations ». Elles sont le produit des dynamiques socio-économiques authentiques. Les questionnaires et les autres instruments de collecte y compris les instructions aux personnes qui conduisent les interviews doivent être dorénavant conçus pour identifier la réalité (de fait et de droit) d'unités domestiques dirigées par des femmes, et le rôle joué par la migration dans la formation et la composition de ces ménages.

De plus, la collecte d'informations sur les migrations ne doit plus s'arrêter aux chefs de ménage. Le profil migratoire des conjointes est aussi à tracer, et ceci par interview avec l'intéressée elle-même. Est-elle migrante ou non-migrante ? Quand est-elle arrivée ? Quelle est sa raison à elle, dans ses propres mots, d'être venue ? Quel est son profil démographique ? Professionnel ? Etc.

L'analyse de la migration en général et en particulier de l'insertion des migrantes en ville, doit viser un double objectif. D'une part, la comparaison de femmes et d'hommes et de filles et de garçons doit être systématique. Au moins quatre axes comparatifs semblent prioritaires : le volume des migrations, les dates d'arrivée, l'interrelation entre migration et nuptialité et la mobilité et les trajectoires professionnels. Un autre terrain de comparaison est celui du « normatif ». Une femme, « doit-elle » migrer ? Et un homme ? Et dans quelles conditions ? Une femme et un homme peuvent-ils se comporter de la même façon sur le marché du travail urbain ?

La comparaison de deux sexes, cependant, a ses limites, et il s'avère nécessaire d'analyser d'une façon séparée les univers féminin et masculin (voir COULIBALY, GREGORY et PICHE, 1980). L'insertion des migrantes en ville passe en partie par des réseaux féminins, familiaux et non-familiaux. Comme l'insertion de leurs frères et maris peut passer par les affiliations exclusivement masculines. De plus, la logique de la migration féminine doit composer avec le nécessaire travail de reproduction : non seulement la grossesse, l'accouchement et l'allaitement, tâches biologiquement limitées au sexe féminin, mais aussi aux tâches de reproduction socialement confiées aux femmes et aux filles, telles que la préparation de repas et l'éducation d'enfants. L'univers féminin de migration subit des contraintes qui n'existent pas chez les hommes. Un autre univers féminin est celui de non-migrantes, devenues chefs de ménage de facto. Encore, une analyse spécifique est à réaliser : les rapports entre le phénomène migratoire (masculin cette fois-ci) et la préservation ou la modification de la division sexuelle du travail et de la perception des responsabilités féminines.

4. CLASSES SOCIALES ET MARCHE DU TRAVAIL

Un aspect fondamental de l'insertion de migrantes et migrants en ville est le marché de travail et l'accès à ce marché. En effet, ce marché est complexe, et un individu pourrait s'y insérer de plusieurs manières. Il n'est pas du tout exceptionnel qu'une personne s'occupe de deux ou trois activités d'une façon simultanée ou en alternance. Certaines de ces activités sont gérées par des rapports salariés, d'autres par des rapports domestiques et familiaux, et encore d'autres par des rapports intermédiaires entre patrons et leurs dépendants (apprentis, aides divers, etc). Une autre fraction d'activités se place sous la rubrique du petit commerce.

Les stratégies de survie et de promotion sociale des migrantes et des migrants exigent une grande souplesse face à ce marché dynamique et multi-forme. Ainsi pour bien collecter des informations sur les activités économiques et la position de classe des populations urbaines africaines il faut retenir au moins trois faits : la réalité des activités multiples, l'importante co-existence de secteurs dits formel et informel, et le travail caché mais fondamental de la sphère domestique.

Concevoir un questionnaire qui recense toutes les activités d'un individu n'est pas une tâche facile, mais quelques pratiques sont à recommander. Il est important de demander à tout individu des informations sur les activités parallèles à celle identifiée en premier lieu comme son activité « principale ». Plusieurs formules sont concevables. De plus, il est peut-être sage de faire toute collecte à partir de l'hypothèse que beaucoup de monde n'a pas une activité principale, mais des activités de survie. La période de référence est également cruciale. Il n'est peut-être pas exagéré de proposer une année entière comme période (rétrospective ou prospective), et d'énumérer toute activité au courant de ces 12 mois. Etant donné la périodicité de beaucoup d'emplois en Afrique (saisonnalité, courte durée, irrégularité, temps partiel, etc...), une période de référence d'une semaine ou d'un mois risque fort d'omettre une ou plusieurs occupations.

Un secteur informel (voir DUREAU, 1985 ; OUEDRAOGO, 1987) qui pénètre et qui coexiste avec un secteur formel dans les villes africaines est une réalité de plus importante dans l'étude de l'insertion. Point d'insertion première pour beaucoup de personnes qui arrivent en ville, point de rechute lors d'une perte d'emploi, niche permanente d'activité pour une partie de la population, le secteur informel occupe et intègre la population migrante et autochtone. La collecte d'informations doit permettre l'identification de toute la gamme d'activités informelles, avec la subtilité nécessaire, dosée d'une discrétion dans la formulation de questions. Il est certain qu'un instrument de collecte qui passe par une « causerie » pour arriver au questionnement plus précis cernerait mieux les permutations complexes des activités informelles.

Finalement, la collecte ne doit pas négliger les activités non-rémunérées exercées dans la sphère domestique. Il s'agit d'abord des tâches domestiques « classiques » attribuées aux femmes. Il est important aussi de ne pas oublier le travail des enfants ; même ceux et celles qui vont à l'école participent souvent aux activités quotidiennes qui permettent au ménage de reconstituer sa force pour le lendemain et pour les années à venir. Le petit commerce de femmes, activité classée dans le secteur informel, s'appuie souvent sur le travail (domestique) des enfants qui assurent une partie de l'approvisionnement ou de la préparation à la vente.

Au niveau de l'analyse, il est nécessaire d'éviter un classement statique des individus. Les migrantes et migrants, ainsi que les autochtones, changent de travail, combinent des activités, et naviguent à travers un ensemble hétérogène et dynamique d'emplois. Beaucoup de personnes défient toute catégorisation simple ou rapide. Elles ne sont ni ouvrières ni petites commerçantes ; certaines sont plutôt ouvrières saisonnières, avec un petit commerce occasionnel, tout en étant femmes de maison tôt le matin et tard le soir. De plus, la classification d'individus avec des activités multiples doit par la suite déboucher sur une typologie de ménages avec des activités encore plus diversifiées.

5. LIENS ENTRE LIEUX D'ORIGINE ET LIEUX DE DESTINATION

L'insertion est un processus qui implique non seulement le centre urbain mais aussi le lieu d'origine. Il pourrait paraître contradictoire de l'affirmer, mais la famille et le reste de la communauté à l'origine conditionnent la

dynamique de l'insertion de leurs membres aux divers lieux d'émigration. D'une façon plus immédiate, les liens entre la communauté à l'origine et les personnes qui sont déjà parties en ville créent un réseau de parenté et d'amitié qui facilite l'arrivée en centre urbain. Dans les cas, encore minoritaires où ces liens de solidarité sont rejetés, la signification pour l'insertion urbaine est toujours importante, même si la nature est négative.

Pour bien en tenir compte lors de la collecte d'informations, l'étude de l'immigration en ville ne doit pas négliger les villages (et les autres villes) d'émigration. Certes, il est beaucoup plus facile d'affirmer la nécessité d'une telle méthode de collecte que de la réaliser. Quand l'objet d'étude est précisément l'insertion des gens en ville, il est possible de faire un choix raisonné des lieux d'émigration en fonction de leur importance quantitative et qualitative dans les flux migratoires vers la ville. Un tel choix éviterait la dispersion d'un échantillon aléatoire des lieux. Il est important de souligner l'intérêt de collecter des données aux niveaux divers, et à l'origine et à la destination ; les individus, les ménages et même les communautés en tant que telles interviennent dans les processus d'insertion.

La complexité de cette analyse (origine(s) et destination(s) individus, ménages et communautés) est évidente. Des méthodes multivariées semblent essentielles à l'une des étapes de l'étude. Celles qui permettent une analyse d'interrelations sans impliquer nécessairement une « causalité » directe ou unilinéaire la classification multiple et l'analyse par correspondances, par exemple sont particulièrement prometteuses pour dégager les grandes lignes d'analyse.

CONCLUSION

Le tableau récapitulatif ci-après résume les idées essentielles de notre communication. Nous avons identifié cinq thèmes pour cette discussion méthodologique. Pour ces cinq thèmes, nous nous sommes limités à une brève réflexion sur certaines opportunités et quelques problèmes de collecte et d'analyse. Loin d'être exhaustive, cette présentation néglige les « interférences » entre les divers thèmes. Le tableau 2 suggère 10 « paires » de thèmes, qui sont plutôt des axes d'analyse à garder à l'esprit lors de la conception méthodologique des études.

Et finalement, nous avons à plusieurs reprises indiqué l'importance d'une double perspective, transversale et longitudinale ; il est bien d'insister là-dessus. Au-delà de la signification démographique du vocabulaire, l'étude du « moment », et l'étude à travers les générations sont complémentaires. La collecte d'informations, plus facile à réaliser en transversale, doit garder le souci d'une analyse éventuelle en longitudinale. Souvent l'utilisation de deux ou plusieurs sources d'informations facilite la reconstitution en longitudinale, et permet même une vision historique.

Annexe 1: Récapitulation des considérations méthodologiques par thème.

THÈMES	COLLECTE	ANALYSE
1. Régime démographique	<ul style="list-style-type: none"> - Etudier la fécondité et la mortalité aussi bien que la migration - Les biographies peuvent être très utiles - Combinaison de 2 ou plusieurs sources 	<ul style="list-style-type: none"> - Utilité des trajectoires individuelles - Classification par zones ou type d'habitat
2. Ménage/famille	<ul style="list-style-type: none"> - Importance de clarifier les définitions - Unités d'observation à privilégier - Raccordement d'individus isolés de petites unités 	<ul style="list-style-type: none"> - Conception des indices au niveau du ménage
3. Sexe (« gender »)	<ul style="list-style-type: none"> - Femme au même titre que l'homme, y compris les femmes chefs de ménage et les femmes conjointes 	<ul style="list-style-type: none"> - Comparaison systématique - Univers féminin et masculin
4. Classe sociale	<ul style="list-style-type: none"> - Activités économiques multiples - Secteur informel et formel - Sphère domestique 	<ul style="list-style-type: none"> - Croisements des activités multiples - Fluidité de « classes » : individuelle et au niveau du ménage
5. Origines/destinations	<ul style="list-style-type: none"> - Collecter des données aux lieux d'origine et de destination - Collecter des données aux niveaux individuel du ménage et communautaire 	<ul style="list-style-type: none"> - Techniques multivariées

Annexe 2 : 10 axes d'interférence conceptuelle entre les 5 thèmes méthodologiques.

THÈME	MÉNAGE FAMILLE	SEXE (« GENDER »)	CLASSE SOCIALE	ORIGINES DESTINATION
Régime démographique	Logique au niveau du ménage	Tâches reliées aux enfants	Spécificité nuptialité, mortalité, fécondité, migration	Migration et fécondité
Ménage et famille	XXX	Statut de ménage avec CM féminin ; division sexuelle du travail au ménage	Combinaisons complexes possibles	« shadow households » liens socio-économiques
Sexe/ (« gender »)	XXX	XXX	Accès des femmes au marché du travail	Rôle de la femme dans le va-et-vient
Classe sociale	XXX	XXX	XXX	Associations en villes ; classes à l'origine et à la destination.

BIBLIOGRAPHIE

- ANTOINE Ph. et HERRY C., 1983 : « La population d'Abidjan dans ses murs. Dynamique urbaine et évolution des structures démographiques entre 1955 et 1978 », Cahiers de l'ORSTOM, série sciences humaines, xx, n°4., 371-95.
- BA A., 1987 : Quelques aspects de la collecte des données démographiques en Mauritanie. Montréal : mémoire de M. Sc., démographie, Université de Montréal, 169 p.
- BALAN J. et DANDLER J., 1987 : « Marriage Process and Household Formation : Migration in the Cochambamba Region (Bolivia) and Bolivian Migrants in Buenos Aire (Argentina) ». Lomé : communication présentée au séminaire sur « L'insertion des migrants dans les villes africaines », février, 47 p.
- COULIBALY S., GREGORY J.W. et PICHE V., 1980 : Les migrations voltaïques : tome 1. Importance et ambivalence de la migration voltaïque. Ottawa et Ouagadougou : CRDI, INSD et CVRS, 144 p.
- COURGEAU D., 1983 : « Les enquêtes de migrations dans les pays développés », Chaire Quetelet. Louvain-la-neuve, 33 p.

- DIOP M., 1987 : « Les femmes migrantes de Basse Casamance à Dakar : conditions de vie et de participation au développement des zones de départ ». Lomé : communication présentée au séminaire sur « L'insertion des migrants dans les villes africaines », février, 44 p.
- DUREAU F., 1985 : Migration et urbanisation. Le cas de la Côte d'Ivoire. Paris : thèse de doctorat, IDP-Université de Paris I, 654 p.
- FINDLEY Sally et WILLIAMS Linda S., 1986 : Women who go and women who stay. Genève : manuscript, International Labour Office, 104 p.
- GREGORY J. W., 1986 : « Migration and Urbanization Trends ». Nairobi : communication présentée au séminaire sur le « Economic Consequences of Population Trends in Africa », décembre. UIESP et Université de Nairobi, 80 p.
- Institut du Sahel, Unité socio-économique et de démographie, 1985 : Actes du séminaire méthodologique sur les prochains recensements sahéliens. Bamako.
- LUTUTALA M., 1987 : Dynamique des migrations au Zaïre : le réseau de Kinshasa. Montréal : thèse de Ph. D., démographie, Université de Montréal, 460 p.
- OPPONG C., 1986 : « Consequences of Population Trends for Family Structure and the Household Economy : with particular reference to some impacts of migration ». Nairobi : communication présentée au séminaire sur les « Economic Consequences of Population Trends in Africa », décembre. UIESP et Université de Nairobi, 26 p.
- OUEDRAOGO O. D., 1987 : « Quelques repères sur l'insertion des migrants dans les villes burkinabè ». Lomé : communication présentée au séminaire sur « l'insertion des migrants dans les villes africaines », février, 32 p.
- SAINT-PIERRE M.H., GREGORY J.W. et SIMMONS A. B., 1986 : « Structure démographique des ménages et comportement migratoire en Haute-Volta (Burkina Faso) » in Démographie et sous-développement dans le Tiers-Monde. Montréal : Centre for Developing Area Studies, McGill, University, pp. 111-42.